Mouvement des Entreprises de France

« Le gouvernement doit inciter les Français à retourner travailler et à consommer »

Publié le 10 juin 2020

Dans une longue interview accordée au journal Les Echos, Geoffroy Roux de Bézieux appelle le gouvernement à accélérer le déconfinement des entreprises, en révisant notamment les protocoles sanitaires, pour permettre un retour à la normale rapide. Il demande aussi que le gouvernement incite les Français à retourner au bureau et à recommencer à consommer.

« *L'exécutif doit dire aux Français : il est temps, tout en respectant les gestes barrières, de retourner travailler et consommer. Soyons clairs : nous attendons l'équivalent du +Restez chez vous+ du mois de mars* », déclare Geoffroy Roux de Bézieux.

Pour cela précise-t-il, « *une parole publique forte est indispensable pour que les deux étapes du 15 (réouverture des frontières) et du 22 juin (nouvelle phase de déconfinement) soient le signal d'un retour vers la normale* ».

Concernant la situation conjoncturelle, pour Geoffroy Roux de Bézieux, il existe « *des signaux venant des entreprises qui montrent que la reprise est plus rapide que ce que nous pouvions craindre il y a encore quinze jours. Les consommateurs ont l'air de retrouver de la confiance : c'est notamment vrai dans le commerce. En revanche, l'industrie remonte trop doucement (elle tourne autour de 60 % de la normale) et par ailleurs l'absence de touristes pèse très lourd pour l'hôtellerie-restauration.* »

Pour encourager cette reprise, Geoffroy Roux de Bézieux demande notamment un allègement « *des soixante protocoles sanitaires mis en place dans l'urgence pendant le confinement pour les entreprises* ». Protocoles qui selon lui génèrent des surcoûts de 10 à 15 %.

En plus de ces demandes conjoncturelles, Geoffroy Roux de Bézieux appelle aussi à « *des mesures structurelles liées aux impôts de production et au verdissement de l'économie* ». Il souhaite par exemple que la baisse des impôts de production « *soit effective dès cette année. Quitte à avoir un déficit important, autant faire tout l'effort en 2020. Nous estimons que cela doit concerner la C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés, NDLR) et le plafonnement de la CET (contribution économique territoriale), avec compensation pour cette dernière aux collectivités locales, pour un montant total de 5,5 milliards d'euros* ».

Geoffroy Roux de Bézieux rappelle aussi que, « *la souveraineté économique n'est pas un gros mot, et c'est à l'Etat de définir quelles peuvent être les activités stratégiques. Mais la souveraineté a un prix, qui doit être répercuté dans la chaîne de valeur. Ces surcoûts devront être pris en compte par les consommateurs, mais aussi dans les rapports entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs* ». Pour lui, « *le modèle du tout low cost doit être repensé* ».

Enfin, concernant l'emploi, Geoffroy Roux de Bézieux estime que « *l'activité partielle de longue durée est un outil adapté aux entreprises qui sont aujourd'hui dans des secteurs en difficulté* ». C'est pourquoi il souhaite que ce chômage partiel de longue durée « *puisse être opérationnel dès le 1er juillet. C'est une alternative aux plans sociaux* ». Il souhaite également que le chômage partiel classique, notamment pour garde d'enfant, soit « *maintenu dans les conditions actuelles jusqu'en septembre* ».

>> Consulter l'interview sur le site des Echos (réservé aux abonnés)